

Jihadistes français en Irak et en Syrie : « C'est en les laissant là-bas que l'on fabrique les attentats de demain », alerte une avocate

L'avocate Marie Dosé qui défend des proches de jihadistes français était l'invitée de FRANCEINFO samedi matin.

L'avocate Marie Dosé, qui défend des proches de jihadistes français, appelle samedi 1er juin sur FRANCEINFO à rapatrier les combattants qui se trouvent aujourd'hui dans les camps de la zone irako-syrienne, sous peine, selon elle de « *fabriquer les attentats de demain* ». Ces détenus l'inquiètent « *énormément* » : « *Je ne suis pas que sur un registre humanitaire, je suis aussi sur un registre sécuritaire* ».

Selon Marie Dosé, « *l'Etat islamique est en train de se recréer dans les camps* » qui se situent au Kurdistan syrien. Invitée à dire si elle croit ou non en la déradicalisation, notamment dans les prisons, l'avocate dit juger que « *ce n'est pas une science, et ça ne*

"Rendez-vous compte que deux combattants français, qui sont désignés comme les plus dangereux, sont dans une prison qui a failli être prise d'assaut par les terroristes au mois de mars dernier"

— Marie Dosé
à franceinfo



le sera jamais ». Cependant, elle ne croit « *absolument pas aux programmes de déradicalisation dans les camps au Kurdistan syrien ou dans les zones irakiennes.* »

Le ministère français des Affaires étrangères estime que environ 450 ressortissants français considérés comme étant affiliés au groupe État

islamique sont détenus par les Kurdes ou se trouvent dans des camps dans la région irako-syrienne.

Les procès en Irak ne sont « pas équitables »

Alors que le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a affirmé mercredi que les Français condamnés à mort en Irak avaient bénéficié d'un « *procès équitable* », Marie Dosé estime que c'est faux. « *Nous n'avons pas la même définition du procès équitable, s'insurge l'avocate. Demandez à mes confrères irakiens s'ils estiment que, effectivement, c'est un grand bonheur d'exercer les droits de la défense*

en Irak. Peut-on imaginer ce que ça veut dire d'arriver dans un procès et de découvrir, à l'audience, un dossier ? Ce n'est pas comme cela que l'on travaille ! »

Marie Dosé estime que le rôle des avocats n'est pas reconnu en Irak. « *C'est pour cela que je n'irai jamais y défendre un ressortissant français, parce que je ne suis pas là pour légitimer un dossier qui n'est absolument pas équitable, pour qu'on puisse ensuite dire, comme M. le ministre : il n'y a pas de problème, il y a un avocat.* » ■